REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINTE HERMINE

3 décembre 2024

A 19 H 00

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024

Affaires règlementaires :

- 1. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement ;
- Modification d'un temps de travail pour un agent des services scolaires à compter du 1^{er} décembre 2024;
- 3. Convention de prestation de service avec SUD VENDEE LITTORAL pour 2 agents pour la période du 6 janvier au 7 février 2025 ;
- 4. Modification des statuts du SIVU Transport Scolaire à compter du 1er janvier 2025 ;
- 5. Prolongation de la convention avec l'EPF concernant l'urbanisation des îlots des Ougnettes et du Magny;
- 6. Modification du tableau des effectifs (création d'un emploi) ;
- 7. Transfert de la compétence assainissement collectif;
- 8. Convention territoriale globale des services aux familles ;

Affaires financières :

- 9. Vente du tractopelle des services techniques ;
- 10. Fixation du coût des travaux en régie 2024;
- 11. Décision modificative n° 3 du budget principal et décisions modificatives budgets annexes ;
- 12. Création d'une provision pour risque (procédure comptable);
- 13. Demande de subvention auprès du Département, programme « logement et aménagement des communes » ;
- 14. Demande de subvention au titre des amendes de police : route des Moutiers, sortie du Simon ;
- 15. MAPA création d'une salle de danse gym yoga : attribution des marchés ;
- 16. Demande de subvention auprès de la Région Pays de la Loire au titre de l'attractivité des centresbourgs ;
- 17. Avenant n°1 fixant les honoraires du maître d'œuvre pour la création de la salle de danse gym yoga;
- 18. Réforme des redevances de l'agence de l'eau : organisation de la facturation et du reversement ;
- 19. Demande de subvention du SYDEV pour la réalisation des audits énergétiques des écoles et salle polyvalente ;
- 20. Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2025 ;

Affaires foncières :

- 21. Régularisation de l'emprise foncière d'une voie de circulation ;
- 22. Vente de deux lots lotissement les Coteaux du Magny II (lot 13 et lot 38);
- 23. Cession d'un local commercial (ex Corsaire);

Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à M. le Maire.